



## GRAND PRIX SENIORS DE CHIBERTA

Du 07 au 08 Novembre 2020

Email : [accueil@chiberta.com](mailto:accueil@chiberta.com) - Tél : 05 59 52 51 10 - [www.golfchiberta.com](http://www.golfchiberta.com)

### REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.  
Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.*

#### **I - CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs français ou étrangers, répondant aux exigences des règles du Statut d'Amateur, licenciés auprès de la Fédération Française de Golf, **qui doivent s'être acquittés du « droit de jeu fédéral » de 35 € et être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition**, ou, si le joueur a fourni un certificat en 2018 ou en 2019, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié. La licence et le certificat médical ou le questionnaire de santé doivent être enregistrés à la ffgolf avant le début de l'épreuve, faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS ou être licenciés d'une fédération étrangère reconnue. **Les joueuses et les joueurs doivent avoir 50 ans** la veille du 1<sup>er</sup> jour de l'épreuve, c'est-à-dire **nés le 06 novembre 1970** ou avant. Pour les joueurs étrangers non licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

**En raison des mesures sanitaires imposées, les joueuses et joueurs devront impérativement être en possession d'une solution hydroalcoolique pour pouvoir prendre le départ. Un contrôle sera effectué par le starter et celui-ci pourra leur interdire le départ le cas échéant. Pour information, le club ne vend pas de solution hydroalcoolique.**

#### **II – FORME DE JEU**

**Simple Stroke Play** / 36 trous / 18 trous par jour / classement sur l'addition des 2 tours.

Les joueurs sont répartis par séries :

- 1 Série Messieurs : comprenant **75** joueurs et **d'index ≤ à 12**
- 1 Série Dames : comprenant **21** joueuses et **d'index ≤ à 15**

#### **Champ des joueurs :**

1/3 des joueurs maximum retenus par la place au Mérite Amateur (Dames et Messieurs) à la date de clôture des inscriptions (Mérite du 1<sup>er</sup> octobre 2020).

1/3 des joueurs (+ les places non attribuées par le critère précédent) retenus par la place au Mérite Séniors (Dames et Messieurs) à la date de la clôture des inscriptions.

Les **places restantes** sont attribuées par ordre d'index à la date limite d'inscription.

Le **nombre de participants** sera dans tous les cas **limités à 96**.

**L'ordre du mérite et l'index** pris en compte seront ceux à la date de **clôture des inscriptions le lundi 19 octobre 2020 à minuit**.

Les joueurs non licenciés en France devront fournir une attestation d'index à cette date.

**Wild-Cards** : La répartition des wild-cards (10) est du ressort du Club organisateur après accord de la Ligue.

**Les listes des inscrits et d'attente** seront consultables sur le site du golf à partir du samedi 24 octobre 2020.

**Les départs** se feront du trou n°1 en respectant l'ordre du Mérite Amateur puis par ordre des index.

Lors du 2<sup>ème</sup> tour, le tirage des départs doit se faire dans l'ordre inverse des résultats, Dames et Messieurs séparément (avec éventuellement une alternance de 3 ou 4 groupes successifs de Dames et de Messieurs).

**Marques de départs** : les repères 3 (jaunes) pour les Messieurs et repères 5 (Rouges) pour les Dames.

**Classement** : En cas d'égalité pour la première place pour chaque série, à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés doivent partir en play-off trou par trou. Trous n° 1 et n°9.

**NB** : En cas d'impossibilité de terminer le play-off ou de le faire jouer, le classement deviendra définitif à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (par exemple : déclarer des co-vainqueurs).

### **III – ENGAGEMENTS**

Inscription en ligne avant le **lundi 19 octobre 2020 à minuit**, au GOLF DE CHIBERTA – 104, Boulevard des Plages – 64600 Anglet.

La journée d'entraînement gratuite est prévue la veille du premier tour, soit le vendredi 06 novembre 2020 **sur réservation des départs au golf à partir du vendredi 30 octobre 2020**. Aucun engagement par téléphone, ne sera pris en considération.

**Les droits d'inscriptions** sont fixés comme suit :

- Non membres : **80 €**
- Membres du Club : **30 €**

### **V – TENUE**

Une tenue vestimentaire correcte est exigée durant l'épreuve. A ce titre les blue-jeans, les tee-shirts, les débardeurs, les shorts pour les hommes, les baggys sont interdits. Il est de même demandé une tenue correcte pour la remise des prix.

Attention : Une tenue correcte sera aussi exigée des cadets. Le port des chaussures à clous leur est interdit, ce qui pourra entraîner, après avertissement, la disqualification du joueur.

### **VI – FORAITS, ABANDONS, DISQUALIFICATION**

Le joueur peut annuler sa participation au Grand Prix jusqu'à la date limite d'inscription soit le 19 octobre 2020. Dans cette hypothèse les droits d'engagement sont remboursés.

### **VII – HEURES DE DÉPART**

Les horaires de départ seront communiqués la veille vers 18h00 pour le 1<sup>ère</sup> tour et dès la sortie des résultats du 1<sup>er</sup> tour au Golf de Chiberta et sur le site internet. Tout joueur devra se présenter prêt à jouer à son heure de départ prévue.

### **VII - REMISE DES PRIX**

Remise des Prix peu de temps après l'arrivée du dernier joueur, les 3 premiers Brut de chaque série recevront un souvenir.

### **IX – INTEMPERIES ET CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES**

Dans le cas où le déroulement de l'épreuve serait perturbé par des intempéries ou toute autre circonstance exceptionnelle, les impératifs suivants doivent être respectés :

Un tour commencé ne devrait pas être annulé mais repris ou continué lorsque les conditions le permettent, quitte à le repousser au jour suivant. Dans le cas où il est impossible de reporter au lendemain la conclusion du tour (dernier jour de l'épreuve), le classement définitif est établi en ne prenant en compte que le tour joué dans son intégralité. Si au terme de ce dernier jour, au moins un tour dans son intégralité n'a pas été joué, la compétition est annulée.

Le dernier jour de l'épreuve, le Comité ne devrait pas reprendre un tour interrompu si celui-ci ne peut pas raisonnablement se terminer.

### **X – CONTROLE ANTIDOPAGE**

Chaque participant inscrit à une épreuve fédérale peut être soumis à un contrôle antidopage obligatoire. En cas de contrôle positif et/ou de refus de se soumettre à un contrôle, le joueur pourra être sanctionné conformément au Règlement disciplinaire de lutte contre le dopage de la ffgolf (lire § 4.1 du Vade-mecum).

### **XI – COMITE DE L'EPREUVE**

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieurs à ceux prévus. Sa composition sera affichée sur le Tableau Officiel.